

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY**

**Le 21 juin 2018**

**Présents** : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Jérôme MERLIN, Régis REGRAIN, Françoise TULARS.

**Absents excusés** : Louis de CAUMONT LA FORCE, Bernard DAMOISEAU, Anne-Sophie GALLON, Solange MALTET, Magalie MASSAUX, Charles PLESSE, Michel RAYON, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURET, Laurence VAYSSIE.

**Pouvoirs** : Louis de CAUMONT LA FORCE a donné un pouvoir à Anne BODARD,  
Anne THOMINET a donné un pouvoir à Joël BUFFAULT

**1) Cantine séniors : choix du Maître d'œuvre**

La commission d'appel d'offres a étudié l'ensemble des quatre dossiers reçus. La proposition du cabinet d'architectes LENER MENIS NOAILHAT, à Bourbon l'Archambault, a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres comme étant la mieux disante.

Mr le maire propose au conseil municipal de retenir ce cabinet d'architectes pour la rénovation de la cantine séniors pour un montant de 22 120 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition du cabinet d'architectes LENER MENIS NOAILHAT et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**2) Espace éveil jeunes enfants : choix des entreprises**

Mr le maire informe le conseil municipal de la procédure d'appel d'offres en 8 lots séparés pour la création d'un espace éveil jeunes enfants.

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'étude de l'ensemble de ces lots et propose de retenir les entreprises suivantes :

- lot n°1 - maçonnerie : l'entreprise Tullio pour un montant de 35 134,00 € HT,
- lot n°2 - menuiserie : l'entreprise Courtis pour un montant de 4 105,94 € HT,
- lot n°3 - plâtrerie : l'entreprise Genest pour un montant de 9 622,51 € HT,
- lot n°4 - électricité : l'entreprise Mathiaud pour un montant de 2 665,00 € HT,
- lot n°5 - peinture : l'entreprise Trottignon pour un montant de 5 528,24 € HT,
- lot n°7 - sols : l'entreprise Trottignon pour un montant de 4 539,52 € HT,
- lot n°8 – plomberie : l'entreprise Mathiaud pour un montant de 1 304,00 € HT,

**Soit un montant total de travaux de 62 899,21 € HT, soit 75 479.06 € TTC.**

Mr le maire propose au conseil municipal de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres pour l'ensemble des lots.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les 8 lots conformément au descriptif rédigé ci-dessus et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **3) Espace associatif et socioculturel : choix des entreprises**

Mr le maire informe le conseil municipal de la procédure d'appel d'offres en 5 lots séparés pour la création d'un espace associatif et socioculturel.

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'étude de l'ensemble de ces lots et propose de retenir les entreprises suivantes :

- lot n°1 - plâtrerie : l'entreprise Genest pour un montant de 7 012,20 € HT,
- lot n°2 - électricité : l'entreprise Mathiaud pour un montant de 5 580,00 € HT,
- lot n°3 - peinture : l'entreprise Trottignon pour un montant de 5 692,20 € HT,
- lot n°4 - sols : l'entreprise Trottignon pour un montant de 3 064,00 € HT,
- lot n°5 – plomberie : l'entreprise Mathiaud pour un montant de 2 310,00 € HT,

**Soit un montant total de travaux de 23 658,40 € HT, soit 28 390.08 € TTC.**

Mr le maire précise qu'il reste une enveloppe budgétaire suffisante pour l'installation d'un ascenseur.

Mr le maire propose au conseil municipal de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres pour l'ensemble des lots.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les 8 lots conformément au descriptif rédigé ci-dessus et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **4) Chemin piéton sécurisé**

Mr le maire informe le conseil municipal que la commune nouvelle de Meaulne-Vitray a consulté deux entreprises concernant la création d'un chemin piétonnier le long de la RD 427 au lieu-dit « les Arpents » pour la commune déléguée de Vitray. :

- l'entreprise MTP Meunier travaux publics, pour un montant de 15 801,30 € HT,
- l'entreprise Centre Voirie ne peut pas répondre à cette consultation car leur cahier des charges ne leur permet pas d'intervenir dans les délais prévus.

Mr le maire propose donc de retenir le devis de l'entreprise MTP Meunier travaux publics pour un montant de 15 801,30 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **5) Avenant au bail « Casino »**

Mr le maire présente au conseil municipal l'avenant au bail « Casino », qui a été vérifié par le notaire et validé par la commission économique.

Le groupe « Casino » propose d'échelonner sur 6 ans un des 2 loyers restants, en remboursement du mobilier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **6) Vente par France Loire du logement situé 47 place des Erables**

Mr le maire informe le conseil municipal que la société HLM « France Loire » propose de mettre en vente le logement situé 47 place des Erables. En effet ce logement est inoccupé depuis un certain temps.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

## **Questions diverses**

- Mr Jomier informe le conseil municipal que les logements de l'office d'HLM « Allier Habitat » sont loués en totalité (rue des Chênes) ; par contre Rue des Dames, Cour du vieux charron et place de l'église des affiches seront posées par Allier Habitat pour informer, de potentiels locataires, des logements vacants.
- Mr Delanoy informe le conseil municipal que plusieurs réunions publiques de quartier sont organisées à partir du 27 juin 2018.
- Mr Bardiot informe le conseil municipal qu'un contrat territorial des professionnels de la santé est en cours d'élaboration. Il concerne le secteur de Cosne d'Allier, Hérisson, Louroux-Hodement, Meaulne-Vitray, Saint-Bonnet-Tronçais, Vallon-En-Sully et Villefranche d'Allier.
- Mr Bardiot informe le conseil municipal des manifestations à venir (festival du cinéma muet, fête de la « Marguerite »)
- Mme Dubreuil informe le conseil municipal que certains jeunes Meaulnois sollicitent l'ouverture d'une friperie, qui serait contrôlée par le CCAS de la commune nouvelle.

**Prochaine réunion de conseil : jeudi 20 septembre 2018 à 19h30**